

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification

Code RNCP : 26545

Intitulé

MASTER : MASTER Domaine : Sciences, Technologies, Santé Mention : Santé Publique

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Bordeaux	Le Président de l'Université de Bordeaux, Le Recteur de l'académie de Bordeaux, chancelier des universités

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

330 Spécialités plurivalentes des services aux personnes, 331 Santé, 326 Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission

Formacode(s) :

44047 direction établissement médicosocial, 31054 informatique, 44074 prévention éducation santé

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le master mention Santé publique forme des professionnels de santé publique polyvalents, autonomes et capables de mener des activités qui concourent selon le parcours suivi

- à la description et la surveillance de la santé au niveau de la population,
 - à la connaissance des déterminants de la santé,
 - à la promotion et l'éducation pour la santé,
 - à la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des actions de santé,
 - à la planification et la gestion en santé publique,
 - à la planification, la réalisation et l'interprétation des analyses statistiques en santé,
 - à la gestion des systèmes d'information et au traitement des informations biomédicales et de santé,
- dans le but de protéger et d'améliorer l'état de santé des populations dans les pays développés ou à ressources limitées.

9 parcours sont proposés pour acquérir les connaissances et compétences pluridisciplinaires utiles aux experts en santé publique :

Biostatistique

Epidémiologie

Management des Organisations Médicales et Médico-Sociales

Promotion de la santé

Promotion de la santé et développement social (e-learning et langue espagnole)

Santé Internationale

Santé Publique (e-learning)
Santé, Travail, Environnement
Systèmes d'Information et Technologies Informatiques pour la Santé

A l'issue du master, les étudiants ont les compétences suivantes :

- Comprendre l'environnement médical et médico-social des usagers
- Etre capable d'avoir une lecture transversale et dynamique de l'environnement du système de santé par une analyse critique des politiques économiques, juridiques et sociales en lien avec la santé publique
- Être capable de définir et hiérarchiser les principaux problèmes actuels et émergents dans les pays développés et à ressources limitées
- Utiliser les outils de techniques d'enquêtes quantitatives et qualitatives appliquées à la santé publique
- Connaître et appliquer les méthodes, outils et techniques dans les domaines de l'épidémiologie descriptive et analytique, de l'épidémiologie environnementale, de la statistique et de l'informatique appliquées à la santé
- Maîtriser les instruments de gestion spécifiques aux organisations médicales et médico-sociales: pilotage financier, conduite organisationnelle, management des ressources humaines, lien santé-travail
- Concevoir et appliquer les techniques des interventions pour la promotion et éducation de la santé

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les débouchés à l'issue du master de santé publique sont divers et la nature des emplois proposés dépendent du parcours suivi par les étudiants. Les secteurs d'activités dans lesquels peuvent s'insérer les diplômés sont les suivants : recherche biomédicale, secteur de l'humanitaire (ONG) et des organismes internationaux, fonction publique (hospitalière, d'état ou territoriale), secteur sanitaire et médico-social (associatif et privé), organismes de recherche, secteur agroalimentaire, industries pharmaceutiques, sociétés de services en biostatistique, mutualités...

Biostatisticien

Chargé d'études statistiques dans les sociétés de services de l'industrie pharmaceutique (CRO), dans les organismes de recherche du secteur public, dans les organismes d'administration et de gestion de la santé (InVS, ORS, DRASS, Cire, ...)

Responsable d'études cliniques

Responsable des études épidémiologiques

Chargé de projets en santé publique

Directeur de clinique

Directeur ou directeur-adjoint d'un établissement du secteur sanitaire et médico-social, d'une maison de retraite, d'un service de soins et/ou d'aide à domicile

Cadre ou responsable administratif et financier ou des ressources humaines dans le secteur sanitaire et médico-social

Contrôleur de gestion ou responsable qualité dans le secteur sanitaire et médico-social

Data Manager dans le secteur sanitaire et médico-social

Epidémiologiste dans un organisme de recherche, dans un organisme d'administration et de gestion de la santé au niveau régional, national ou international, dans une société de service prestataire de l'industrie pharmaceutique ou agro-alimentaire

Coordonnateur d'atelier santé ville (ASV), de Contrat local de santé (CLS), de plate-forme santé ou santé-social de Contrat de Pays, de structures transversales en éducation thérapeutique du patient ou en éducation pour la santé

Coordonnateur de réseau de santé, de réseau santé-précarité, de réseau santé-social, de réseau gérontologique, de Pôle de compétences d'un SREPS

Métiers de la prévention dans le domaine santé au travail ou santé environnementale, incluant les fonctions des Intervenants de Prévention en Risques Professionnels, Ergonome, Cadres infirmiers en santé travail, responsable Hygiène-Sécurité-Environnement,

Métiers de la recherche dans le champ santé travail ou santé environnement, en particulier épidémiologistes environnementaux et professionnels, ingénieurs d'étude ou de recherche

Conseiller méthodologique ou Chef de projet dans un service spécialisé en éducation thérapeutique, en éducation pour la santé ou en Promotion de la santé ou Développement social d'une collectivité territoriale, d'une caisse de sécurité sociale, d'un organ

Cadre ou chef de projets au sein d'organismes non gouvernementaux, de programmes de recherche opérationnelle, d'une structure de recherche, d'un bureau d'étude travaillant en santé internationale

Médecins/pharmaciens/sages-femmes experts en santé internationale et en pathologies tropicales

Consultant ou Conseiller technique en santé publique auprès d'une agence des Nations Unies

Chargé d'études dans les secteurs de la prévention, de l'intervention sociale et de la programmation locale des actions de santé

Chargé d'étude ou chargé de mission dans les organismes de tarification et de contrôle

Consultant en évaluation interne et externe dans le secteur sanitaire et médico-social Secteurs d'activité : organismes de recherche, secteur de l'humanitaire (ONG) et des organismes internationaux, fonction publique (hospitalière, d'état ou territoriale) Secteurs d'activité : réseaux promotion/éducation pour la santé, secteur sanitaire et médico-social (public, associatif ou privé), industries pharmaceutiques, sociétés de services en biostatistique, organismes de sécurité sociale

Chef de projets dans les entreprises du secteur de l'informatique de santé, les Espaces Numériques Régionaux de Santé (ENRS), les Départements/Services d'Information Médicale des établissements de santé, les laboratoires pharmaceutiques

Médecin DIM dans un établissement de santé

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1403 : Management de structure de santé, sociale ou pénitentiaire

J1101 : Médecine de prévention

K1402 : Conseil en Santé Publique

M1805 : Études et développement informatique

M1404 : Management et gestion d'enquêtes

Réglementation d'activités :

Décret n° 2012-737 du 9 mai 2012 modifiant le décret n° 2007-1930 du 26 décembre 2007 portant statut particulier du corps des directeurs d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

L'octroi du diplôme s'effectue après une formation en 4 semestres. L'accès directement en deuxième année (semestre 3 et 4) est possible pour les candidats issus d'autres mentions de master, comme pour les adultes en reprise d'études (exemple : par validation d'acquis), sous réserve de satisfaire aux pré-requis identifiés pour chaque parcours.

Descriptif des composantes de la certification :

Première année du Master mention Santé Publique

Tronc commun et pré-spécialisation

Semestre 1 – 30 crédits ECTS

Socle commun de connaissances en santé publique

Semestre 2 – 30 crédits ECTS

Tronc commun avec pré-spécialisation vers l'un des 9 parcours du master

1 UE Obligatoire – projet tutoré – 3 crédits ECTS

1 UE obligatoire – Stage de 2 mois - 9 crédits ECTS

6 UE obligatoires de pré-spécialisation à choisir parmi 17 UE

Deuxième année du Master mention Santé

Spécialisation par Parcours

Chaque parcours propose une liste d'UE obligatoires représentant 60 crédits d'enseignement répartis selon une architecture commune

Semestre 3 – 30 crédits ECTS

Semestre 4 – 30 crédits ECTS, dont 1 UE de stage obligatoire (4 à 6 mois)

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
----------	--------------------------------------

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 26545 - Master mention Santé Publique</p>	<p>Comprendre l'environnement médical et médico-social des usagers</p> <p>Posséder une lecture transversale et dynamique de l'environnement du système de santé par une analyse critique des politiques économiques, juridiques et sociales en lien avec la santé publique</p> <p>Être capable de définir et hiérarchiser les principaux problèmes actuels et émergents dans les pays développés et à ressources limitées</p> <p>Utiliser les outils de techniques d'enquêtes quantitatives et qualitatives appliquées à la santé publique</p> <p>Connaître et appliquer les méthodes, outils et techniques dans les domaines de l'épidémiologie descriptive et analytique, de l'épidémiologie environnementale, de la statistique et de l'informatique appliquées à la santé</p> <p>Maitriser les instruments de gestion spécifiques aux organisations médicales et médico-sociales: pilotage financier, conduite organisationnelle, management des ressources humaines, lien santé-travail</p> <p>Concevoir et appliquer les techniques des interventions pour la promotion et éducation de la santé</p> <p>Modalités d'évaluation des compétences Pour l'obtention du diplôme, chaque semestre de chaque année doit être validée. Chaque UE fait l'objet d'un contrôle de connaissances spécifique. Une UE est validée si l'étudiant a obtenu une note totale à cette UE supérieure ou égale à 10/20 ou par validation d'acquis. Si la note est inférieure à 10/20 une seconde session sera organisée qui peut prendre la forme d'un écrit ou d'un oral. Les notes des contrôles continus sont conservées pour la seconde session. Les UE validées sont capitalisables. La décision de compenser une UE est à la discrétion du jury. Deux sessions d'examens sont organisées. Les adultes en reprise d'étude, inscrits en alternance au titre de la formation continue peuvent être dispensés de la période de stage selon les modalités en vigueur dans chaque parcours.</p>

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
-------------------------------	-----	-----	-----------------------

CERTIFICATION			
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Le jury comprend : -une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation -des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements
En contrat d'apprentissage	X		Si l'ingénierie est prévue à cet effet au sein du parcours choisi, le jury comprend : -une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation -des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements
Après un parcours de formation continue	X		Le jury comprend : -une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation -des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements
En contrat de professionnalisation	X		Le jury comprend : -une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation -des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE	X		Le Jury est composé : -d'une majorité d'enseignants-chercheurs -de personnes ayant une activité principale autre que l'enseignement et compétentes pour apprécier la nature des acquis, notamment professionnels, dont la validation est sollicitée ;

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale**Référence du décret général :**

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

N° accréditation : 20160656 Santé publique (Arrêté du 26 mai 2016 accordant l'université de Bordeaux en vue de la délivrance de diplômes nationaux)

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

site de l'observatoire de l'Université sur l'insertion des étudiants

<http://www.u-bordeaux.fr/formation/enquetes-et-statistiques>

Autres sources d'information :

Site internet de l'ISPED

www.isped.u-bordeaux.fr

[ISPED, Université de Bordeaux](#)

Lieu(x) de certification :

Université de Bordeaux : Aquitaine Limousin Poitou-Charentes - Gironde (33) []

Institut de Santé Publique d'Epidmiologie et de Développement (ISPED / Bordeaux School of Public Health)

Collège Santé de l'Université de Bordeaux

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Bordeaux (ISPED - site Carreire de l'Université de Bordeaux, 146 rue Léo Saignat 33076 Bordeaux cedex)

Historique de la certification :

Maitrise de sciences et techniques de santé publique

Master Sciences de la vie et de la santé, mention santé publique

Master Sciences, Technologies, Santé, mention Santé publique